

Formation Construction Paille
cadre des règles professionnelles Cp2012

Du 09 au 13 octobre 2017 (dates prévisionnelles)



Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel : _ _ _ _ _ Mobile : _ _ _ _ _

Mail :

Statut : Artisan Chef d'entreprise Salarié du bâtiment
 Personne en reconversion Demandeur d'emploi
 Particulier Autre :

Métier :

- Avez-vous déjà des connaissances sur la construction paille ?
 oui non

- Sont-elles : moyennes bonnes très bonnes

-Avez-vous déjà utilisé les matériaux suivants dans la construction ?

Ossature bois : oui non

Enduits à la chaux : oui non

Enduit à la terre : oui non

Paille dans la construction : oui non



- Avez-vous déjà pris connaissance de l'ouvrage sur les règles professionnelles de construction en paille ?

oui non



- Avez-vous des souhaits pour cette formation ?

.....

.....

.....

.....

.....

Pour financer votre formation : En fonction de votre situation, le coût pédagogique des modules de formation peut-être pris en charge dans le cadre de dispositifs (Plan de formation entreprise, Compte Personnel Formation...). Informez-vous auprès de votre employeur ou de votre conseiller Pôle Emploi.

Déroulement de la formation :

- Les journées de stage commencent à 9h00 et se terminent le soir entre 17h00 et 18h00.
- Les repas et hébergements sont à votre charge.
- Pour les modules techniques, pensez à vous munir de vêtements et chaussures de chantier, casque. En fonction de la technique mise en œuvre, une liste de petit outillage vous sera transmise avant le début du stage.

En cas d'annulation :

- De notre part : ECLIS se réserve le droit d'annuler ou de reporter un stage une semaine avant le début de la session en cas de nombre de participants insuffisant.
- De votre part : Les désistements sont pris en compte 15 jours avant le début du module. Passé ce délai, si le (la) stagiaire n'est pas remplacé (e), les 30 % d'arrhes versées à la réservation seront encaissées (sauf cas de force majeure).

Afin de confirmer votre réservation, merci de joindre un chèque (à l'ordre de la SCIC ECLIS) d'arrhes correspondant à 30% du montant total de la formation soit : 315 euros

Le solde sera à remettre en début de stage.

Fait le À Signature :